

10 KM DE LA COCCINELLE

29 AVRIL 2012

HYPER U
les nouveaux commerçants



U.A.G.M. Athlétisme

Boite postale 58 33470 GUJAN-MESTRAS

Tel/ Fax : 05.57.73.03.47.

e-mail: uagm.athletisme@wanadoo.fr

site: <http://www.uagm-athle.com>

BULLETIN D'INSCRIPTION

Droits d'inscription	Valides et Handisport Debout	Personnel Sponsors
A l'avance	8,00 €	Gratuit *
Le jour de la course	10,00 €	Gratuit *

* Sur présentation d'un justificatif d'appartenance à l'entreprise

Zone réservée à l'organisateur

Numéro de dossard :

NOM : PRENOM :

N° de LICENCE FFA (*) : CLUB :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

Masculin : Féminin : Handisport Debout : Licencié UAGM/Sponsor :
Licencié FFA : Non Licencié FFA : Licencié FFTRI : Licencié UFOLEP Athlétisme :

ADRESSE :
.....

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : MAIL :@

Inscriptions exclusivement par écrit et obligatoirement accompagnées :

- ↪ de la copie de la licence, ou d'un certificat médical de moins d'un an ou sa photocopie **pour la pratique de l'athlétisme en compétition (voir règlement)**.
- ↪ du chèque d'engagement (voir droits d'inscription) libellé à l'ordre de « UAGM ATHLETISME ».

A adresser à : UAGM ATHLETISME BP 58 33470 GUJAN-MESTRAS

Renseignements : Service des Sports : 05.57.52.58.50 Organisation : 06.11.21.50.88

ATTENTION : Présentation obligatoire pièce d'identité au retrait du dossard

Je reconnais avoir lu le règlement et l'accepter.

DATE ET SIGNATURE

(*) Dans le cadre de l'article L.231-3 du Code du Sport, les participants doivent être titulaires de :

- ↪ **Licenciés FFA** : Licence Athlé Compétition, licence Athlé Santé Loisir option Running ou Pass'Running délivrés par la FFA
- ↪ **Licenciés FFTriathlon** : Licence de la saison en cours
- ↪ **Licenciés FSCF, FSGT ou UFOLEP** : la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte licence
- ↪ **Autres participants** : Certificat Médical de **non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical